

GROUPE INTERGOUVERNEMENTAL DES VINGT-QUATRE POUR LES QUESTIONS MONÉTAIRES INTERNATIONALES ET LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUÉ

Washington, 11 avril 2019

1. Notre réunion, tenue à Washington, a été présidée par Julio Velarde, Gouverneur de la Banque centrale du Pérou. Les fonctions de 1^{er} vice-président ont été assurées par Ken Ofori-Atta, ministre des Finances du Ghana, et celles de 2^{ème} vice-président par Peyman Ghorban, Vice-Gouverneur de la Banque centrale d'Iran.

2. Nous félicitons M. David Malpass d'avoir été choisi pour présider le Groupe de la Banque mondiale et lui souhaitons la bienvenue. Nous remercions par ailleurs M. Jim Kim pour sa conduite des travaux de l'institution et ses contributions au cours de son mandat, ainsi que Mme Kristalina Georgieva pour l'efficacité de son travail en tant que présidente par intérim.

Gérer l'environnement mondial incertain et soutenir une croissance inclusive

3. La croissance mondiale devrait ralentir cette année, mais repartir à la hausse en 2020, grâce au dynamisme constant des pays émergents et des pays en développement. La croissance devrait toutefois être inégale entre ces pays. D'importants risques de dégradation persistent en raison des tensions commerciales actuelles, du durcissement des conditions financières et de fortes fluctuations des prix des produits de base, alors que la marge de manœuvre pour faire face à un ralentissement est plus restreinte. Parmi les grands enjeux figurent la faible croissance de la productivité, la hausse des inégalités, le changement climatique, les migrations, les évolutions démographiques et l'incertitude sur le plan politique. Nous préconisons donc de renforcer la coopération internationale pour réduire les risques mondiaux et s'attaquer à ces questions.

4. Nous en appelons à une réponse collective pour résoudre les tensions commerciales actuelles dans le cadre d'un système commercial multilatéral fondé sur des règles. Le commerce international a eu des effets positifs considérables partout dans le monde et a constitué un important moteur de croissance pour les pays du G-24 et, plus généralement, pour les pays émergents et les pays en développement. Nous sommes disposés à collaborer avec d'autres membres de la communauté internationale pour promouvoir un système commercial multilatéral moderne, ouvert, fondé sur des règles, non discriminatoire et équitable.

5. Nous réitérons notre appel en faveur d'un solide dispositif mondial de sécurité financière, avec, en son centre, un FMI qui repose sur un système de quotes-parts et dispose de ressources adéquates. Compte tenu de l'incertitude de plus en plus marquée à l'échelle mondiale, nous appelons, au minimum, à un maintien de la capacité de prêt actuelle du FMI, qui devrait être préférablement concrétisé par une augmentation des quotes-parts. Nous regrettons profondément l'appui insuffisant apporté jusqu'à présent à la proposition d'augmenter les quotes-parts dans le cadre de la 15^e révision générale des quotes-parts et qui pourrait exiger du FMI de continuer à recourir à des ressources empruntées pour garantir sa capacité de prêt. Malheureusement, cette décision a également retardé le nécessaire réalignement des quotes-parts, dont l'objectif était de mieux rendre compte du poids grandissant des pays émergents et des pays en développement dynamiques dans l'économie mondiale, et d'accroître la part de ces pays en tant que groupe, tout

en protégeant les quotes-parts des pays les plus pauvres. Nous continuons de préconiser d'avancer dans la réforme des quotes-parts et de la gouvernance au sein du FMI, y compris un accord sur une nouvelle formule de calcul des quotes-parts.

6. À l'occasion du cinquantième anniversaire de la réforme qui a permis d'inscrire les droits de tirage spéciaux (DTS) dans les Statuts du FMI, nous réitérons notre appel en faveur d'une utilisation plus active des DTS en tant qu'avoirs de réserve.

7. Nous demandons au FMI d'intensifier les activités de surveillance intégrée qu'il mène actuellement pour évaluer les effets de contagion des politiques internes des pays d'importance systémique sur les pays émergents et les pays en développement, et soulignons l'importance que revêt la mise en œuvre de politiques responsables dans ce domaine. Dans le cadre de la vision institutionnelle en la matière, nous préconisons de nouveau que le FMI évalue, de manière équilibrée et en tenant compte du contexte, la pertinence de l'ensemble de mesures utilisées par les pays pour faire face à la volatilité des capitaux dans l'optique de garantir la stabilité financière. À cet égard, nous saluons les travaux du FMI sur un cadre d'action intégré.

8. Nous exhortons le FMI à continuer d'adapter ses mécanismes de prêt, y compris la conception et la conditionnalité des programmes, à l'évolution de la situation et des besoins des pays membres. Nous saluons les propositions du FMI en faveur d'un renforcement de ses mécanismes de prêt pour les pays à faible revenu. Nous préconisons une coopération plus adaptée avec les pays en situation fragile et les petits pays en développement. Nous sommes favorables à une nette augmentation des limites d'accès au titre du fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (fonds fiduciaire RPC), pour faire face à toute érosion par rapport au produit intérieur brut (PIB) et à la croissance du commerce à terme. Par conséquent, nous engageons le FMI à veiller à ce que le fonds fiduciaire RPC soit suffisamment pourvu en ressources pour répondre aux besoins croissants de financement de la balance des paiements dans les pays à faible revenu. Nous encourageons le FMI à réexaminer la mise en place d'un instrument d'échange de liquidités à court terme qui permettrait de répondre aux préoccupations des pays membres et d'envisager un plus vaste ensemble de dispositifs d'urgence pour les pays émergents et les pays en développement.

9. La vulnérabilité liée à la dette s'est accrue dans bon nombre de pays, y compris dans les pays à faible revenu. Nous saluons l'approche conjointe du FMI et du Groupe de la Banque mondiale pour remédier de manière pluridimensionnelle à cette vulnérabilité. Nous attendons avec intérêt de pouvoir examiner les mesures proposées dans ce cadre. Nous exhortons la communauté internationale à renforcer son soutien aux efforts déployés par les pays en développement pour s'attaquer aux questions interdépendantes de la dette et de la croissance. Nous appelons le Groupe de la Banque mondiale, le FMI et d'autres organisations internationales à se mobiliser davantage pour renforcer les capacités de gestion budgétaire et de gestion de la dette en améliorant l'efficacité des programmes d'investissement, en assurant la transparence en matière de dette, en constituant une base de données exhaustive et en développant les marchés nationaux des capitaux. Nous insistons sur les responsabilités conjointes des débiteurs et des créanciers dans la promotion de la viabilité de la dette, et soulignons la nécessité de renforcer la coordination entre les créanciers dans les situations de restructuration de la dette afin de favoriser un redressement économique et budgétaire viable pour les débiteurs.

10. Pour résoudre les problèmes découlant des changements climatiques, nous sommes déterminés à tenir les engagements que nous avons pris au titre de nos contributions déterminées au niveau national. Nous demandons au FMI, au Groupe de la Banque mondiale et à d'autres institutions financières internationales de redoubler d'efforts pour lutter contre les risques climatiques. Nous escomptons que les pays développés fourniront, comme ils s'y sont engagés, un financement supplémentaire de 100 milliards de dollars d'ici à 2020 pour appuyer l'action des pays émergents et des pays en développement face au changement climatique. Les banques multilatérales de développement sont bien placées pour aider ces pays à intensifier leurs investissements dans des infrastructures durables et contribuer ainsi grandement à la réalisation des objectifs concernant la croissance et le changement climatique. Elles devraient collaborer les unes avec les autres pour exploiter les possibilités de mutualiser et de diversifier les risques dans l'ensemble de leur système, accroître leur financement et appuyer les programmes d'inspiration nationale. Nous prenons note de l'initiative visant à former une *Coalition des ministres des Finances pour l'action climatique*. Nous préconisons vivement de faire en sorte que les Fonds d'investissement pour le climat disposent de ressources suffisantes, compte tenu de leur rôle fondamental dans la mise en œuvre à grande échelle de solutions concrètes pour faire face au changement climatique dans les pays en développement.

Obtenir des financements pour la croissance et le développement

11. Notre priorité absolue consiste à favoriser la transformation des économies et une croissance inclusive, qui sont des exigences cruciales en vue d'atteindre les ambitieux objectifs de développement durable (ODD) d'ici 2030. À cet égard, nous demandons au Groupe de la Banque mondiale de définir sa stratégie de soutien à l'emploi et à la transformation économique dans les pays clients. Ces efforts doivent reposer sur une stratégie qui prend véritablement en compte les inégalités persistantes dans les régions les plus pauvres des pays émergents et des pays en développement.

12. La réalisation des ODD constitue un défi de taille pour tous les pays en développement. Si tous ces pays disposent de ressources limitées, selon des estimations, les pays à faible revenu ont besoin, en moyenne, de dépenses supplémentaires représentant 15 points de pourcentage du PIB en 2030 pour atteindre les ODD, et il n'est ainsi pas réaliste de compter uniquement sur des ressources intérieures. Par conséquent, nous appelons les institutions financières internationales à coordonner l'aide qu'elles apportent aux efforts qui sont déployés à l'échelle nationale et mondiale pour obtenir les financements nécessaires à l'appui du développement durable. Il est également crucial que les pays avancés tiennent leurs engagements en matière d'aide publique au développement et accroissent les ressources concessionnelles disponibles, en particulier pour les pays à faible revenu, lesquelles ont diminué au cours des dernières années. Nous nous réjouissons d'avance d'une reconstitution significative des ressources de l'IDA (IDA-19) et du Fonds africain de développement.

13. Il est essentiel d'accroître les ressources intérieures pour mener à bien nos efforts de développement et pour assurer la viabilité des finances publiques. À cet effet, les pays doivent déployer des efforts considérables, mais il faut aussi compter sur une assistance technique continue du FMI, du Groupe de la Banque mondiale et d'autres organisations internationales et régionales. Nous encourageons le FMI à veiller à disposer de ressources suffisantes pour ses activités de

développement des capacités, notamment pour ses centres régionaux d'assistance technique, et à bien tenir compte des besoins et des circonstances des pays membres conformément à leurs priorités.

14. Nous sommes d'avis qu'il est essentiel d'intensifier la lutte contre la corruption et d'accroître la transparence pour allouer les ressources de manière plus efficiente. Nous appelons aussi de nos vœux une solide coopération internationale en vue de combattre les flux financiers illicites et de mettre en place une plate-forme internationale, à l'instar de l'initiative du Groupe de la Banque mondiale et des Nations Unies pour le recouvrement des avoirs volés, qui aurait pour but de recouvrer et de restituer les avoirs volés, ainsi que de rapatrier les malfaiteurs fugitifs et de les poursuivre en justice. À cet égard, il sera utile que le FMI accélère les travaux qu'il est en train d'effectuer sur la mesure des flux financiers illicites. Par ailleurs, nous saluons l'harmonisation internationale des réglementations de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. En outre, il importe aussi de renforcer l'état de droit et de favoriser une concurrence équitable pour lutter contre la corruption.

15. Les normes, pratiques et questions de fiscalité internationale ont des implications disproportionnées pour les recettes fiscales des pays en développement. Les vues de ces pays doivent donc tenir une place de choix dans la réforme de la réglementation et des normes du système fiscal international. Nous saluons à cet égard les travaux menés par le groupe de travail du G-24 en ce qui concerne les politiques fiscales et la coopération fiscale internationale afin de renforcer la sensibilisation internationale et l'apprentissage par les pairs sur les grands enjeux fiscaux. Le groupe de travail a exposé nos points de vue lors des délibérations du cadre inclusif sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert des bénéfices, en ce qui concerne les questions de fiscalité de l'économie numérique. Nous appelons de nos vœux une solution multilatérale qui reconnaît qu'avec la numérisation de l'économie, les entreprises peuvent avoir une forte présence économique dans nos pays même sans y être présentes physiquement, et qui répartit les bénéfices en fonction de règles qui prennent en compte la contribution des marchés et des consommateurs à la constitution de ces bénéfices. Cette solution devrait être équitable, simple, et applicable concrètement dans les pays en développement.

Réformes de la gouvernance des institutions de Bretton Woods

16. Nous continuons de souligner qu'il importe de poursuivre les réformes de la participation et de la gouvernance afin de préserver la légitimité et l'efficacité du FMI et du Groupe de la Banque mondiale. Le manque d'avancées sur la 15^e révision générale des quotes-parts du FMI constitue une profonde source de préoccupation, car il est essentiel d'augmenter les quotes-parts pour procéder à leur nécessaire réalignement. En outre, nous devons nous efforcer d'achever les réformes de la représentation au sein du conseil d'administration prévues par la 14^e revue. Nous demandons, comme nous le faisons depuis longtemps, l'attribution d'un troisième siège à l'Afrique subsaharienne pour accroître la représentation et la participation de la région, sans porter préjudice aux sièges d'autres pays émergents ou pays en développement.

17. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre complète du programme d'augmentation et de réforme du capital du Groupe de la Banque mondiale, pour une Banque qui coopère de manière efficace et efficiente avec tous les pays en développement, et montre la voie dans l'application du programme relatif aux biens publics mondiaux, tel qu'exposé dans la *Vision d'avenir* du Groupe

de la Banque mondiale et dans son programme de recapitalisation. La pleine mise en œuvre du programme d'augmentation et de réforme du capital sera facilitée par des partenariats solides avec les pays, l'engagement du Groupe de la Banque mondiale en faveur de la décentralisation, et la recherche de résultats mesurables en matière de développement. À cet effet, il est important de stabiliser les dispositions opérationnelles du nouveau cadre social et environnemental avant d'envisager d'apporter de nouvelles modifications au mécanisme de responsabilisation de la Banque. Nous appelons à l'adoption sans délai de la résolution d'IFC portant sur la mise en œuvre du programme d'augmentation et de réforme de son capital. Le Groupe de la Banque mondiale devra veiller à assurer l'échelle et les ressources nécessaires pour contribuer à la réalisation des ODD.

18. Enfin, nous engageons le FMI et le Groupe de la Banque mondiale à redoubler d'efforts pour mettre fin à la sous-représentation criante de certains pays et régions dans les recrutements et les progressions de carrière, y compris aux postes d'encadrement. Nous réaffirmons l'importance de la diversité et de l'équilibre entre femmes et hommes au sein du personnel à tous les niveaux, y compris la diversité des établissements d'enseignement et des formations.

LISTE DES PARTICIPANTS¹

Les ministres du Groupe intergouvernemental des Vingt-Quatre pour les questions monétaires internationales et le développement ont tenu leur cent unième réunion à Washington le 11 avril 2019, sous la présidence de M. Julio Velarde, Gouverneur de la Banque centrale du Pérou, assisté de M. Kenneth Ofori-Atta, ministre des finances du Ghana, premier vice-président, et de M. Peyman Ghorbani Aghilabadi, second vice-président.

La réunion des ministres a été précédée le 10 avril 2019 de la cent treizième réunion des suppléants du Groupe des Vingt-Quatre, sous la présidence de M. Adrian Armas, économiste en chef de la Banque centrale du Pérou.

Groupe africain : Mohamed Loukal, Algérie ; Mutombo Mwana Nyembo, République démocratique du Congo ; Adama Koné, Côte d'Ivoire ; Sahar Nasr, Égypte ; Jean-Marie Ogandaga, Gabon ; Kwame Gyesaw, Ghana ; Raphael Otieno, Kenya ; Mohammed Taamouti, Maroc ; Zainab Ahmed, Nigéria ; Dondo Mogajane, Afrique du Sud.

Groupe asiatique : Subir Gokarn, Inde ; Jafar Mojarrad, République islamique d'Iran ; Alain Bifani, Liban ; Mark Dennis Joven, Philippines ; Eran Wickramaratne, Sri Lanka.

Groupe latino-américain : Laura Jaitman, Argentine ; Carlos Da Costa, Brésil ; Jose Antonio Ocampo, Colombie ; Fabián Carrillo, Équateur ; Sergio Recinos, Guatemala ; Ronald Gabriel, Haïti ; Jorge Chavez Presa, Mexique ; Renzo Rossini, Pérou ; Alvin Hilaire, Trinité-et-Tobago.

Observateurs : Abdulrahman Al Hamidy, Fonds monétaire arabe ; Fan Wu, Chine ; Riyad Mansour, G-77 ; Christophe Perrin, OIT ; Dalyono Dalyono, Indonésie ; Mohamed Jouini, Banque islamique de développement ; Abdulhamid Alkhalifa, OFID ; Joerg Spitzzy, OPEP ; Khalid Alkhudairy, Arabie saoudite ; Manuel Montes, Centre Sud ; Mubarak Almansoori, Émirats arabes unis ; Mukhisa Kituyi, CNUCED ; Navid Hanif, UNDESA ; Helvia Velloso, CEPALC.

Invités : Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international
Kristalina Georgieva, directrice générale de la Banque mondiale
Akhilesh Ranjan, président du groupe de travail du G-24 sur la fiscalité

Secrétariat du G-24 : Marilou Uy, Aldo Caliari, Angela Hanna, Lana Bleik.

Secrétariat du FMI pour le G-24 : Danny Xufeng Jiang, Daniela Alcantara, Aric Maiden.

¹ Personnes assises à la table de discussion.